



## **Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord**

**Mardi 09 septembre 2025, à 19h30,  
au Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, à Neuchâtel**

\*\*\*

### **Bienvenue**

Madame Elsa Placi, présidente du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée citoyenne. Environ 20 personnes sont présentes. Elle remercie le délégué de quartier, Monsieur Gaudelin Suter, pour l'accompagnement du bureau et présente les membres du bureau.

### **Présentation des membres du bureau**

- Madame Placi Elsa, présidente
- Monsieur Dowd Charles, vice-président
- Monsieur Métral Thibaud, secrétaire, excusé
- Madame Altwegg Laurianne
- Madame Dutoit Cloé
- Madame Mangé Mylène
- Monsieur Marullo Simon

### **Nomination des scrutatrices et scrutateurs**

Monsieur André Obrist s'annonce pour cette fonction.

### **Proposition d'une nouvelle salle de séance dès 2026**

Elsa Placi explique que les prochaines assemblées citoyennes pour le secteur Nord pourraient se dérouler dans l'aula du collège des Parcs. L'assemblée doit se prononcer sur cette proposition.

### **Résultat du vote**

Tenue des séances dans l'aula du collège des Parcs dès 2026

oui : 16 voix / non : 2 voix

Les assemblées citoyennes de Neuchâtel Nord se dérouleront au collège des Parcs dès 2026.

## **Bref rappel des outils à disposition**

Cloé Dutoit remémore ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Elle explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et termine par la résolution.

## **Retours sur les assemblées citoyennes précédentes**

Cloé Dutoit explique l'avancée de deux projets citoyens, la biblio-caissette à la rue de la Côte devrait être mise en place cet automne. Le projet de microrampe est en attente d'un permis de construire afin qu'elle puisse être installée à Puits-Godet.

Les membres du bureau résument les réponses aux mandats citoyens. Les réponses complètes seront disponibles très prochainement sur le site internet de l'assemblée <https://www.neuchatelville.ch/ac-neuchatelnord> et auprès du guichet d'accueil.

**Mandat citoyen « La Deuxième Vie, Dépôt-Recup' »**

Mylène Mangé résume la réponse en expliquant la position du Conseil communal. Ce dernier privilégie la mise en contact des acteurs pour favoriser les circuits-courts. Une action de ratrappage existe déjà avec un comptoir de récupération à la déchetterie.

**Mandat citoyen « Distribution de graines de fleurs mellifères ».**

Il n'y a pas encore eu de réponse officielle à ce mandat, cependant Mylène Mangé explique qu'une action a déjà été faite lors d'«ateliers nature » qui sont organisés par l'office des parcs et promenades au Jardin anglais.

**Mandat citoyen « Analyse du potentiel d'amélioration de la mobilité douce dans le quartier de Neuchâtel Nord »**

Charles Dowd résume la réponse en expliquant que certaines mesures ont déjà été mises en place, que d'autres pourront être réalisées à court terme ou moyen terme lorsqu'une intervention plus conséquent est nécessaire. Seules de rares mesures (2 sur 33) ne pourront pas être réalisées.

Charles Dowd signale que 5 mandats citoyens sont encore en attente de réponse.

## **Présentation et mise au vote des mandats citoyens**

### **Premier mandat citoyen : Sécuriser le Giratoire de l'Avenue des Alpes**

Monsieur François Tissot-Daguette présente son mandat citoyen. Il souhaite que le giratoire de l'Avenue des Alpes soit sécurisé grâce à trois mesures transitoires. Réalisation d'une protection contre l'intrusion de véhicules sur le trottoir, remplacement du marquage au sol par une ligne continue et installation de balises.

### **Deuxième mandat citoyen : Crédit d'un cheminement piéton au Chemin des Valangines**

Monsieur François Tissot-Daguette présente son mandat citoyen. Il suggère un marquage au sol pour réaliser le cheminement piéton.

## **Troisième mandat citoyen : Route de Chaumont – Chemin de la Lisière : mesures complémentaires**

Monsieur François Tissot-Daguette présente son mandat citoyen. Il propose deux mesures transitoires. Une installation de panneaux « attention piétons » et la réduction de la vitesse sur le Chemin de la Lisière.

### **Résultat des votes**

Sécuriser le Giratoire de l’Avenue des Alpes

oui : 16 voix / non : 0 voix

Création d’un cheminement piéton au Chemin des Valangines

oui : 18 voix / non : 0 voix

Route de Chaumont – Chemin de la Lisière : mesures complémentaires

oui : 14 voix / non : 2 voix

### **Dépôt spontané d'une proposition**

Cloé Dutoit rappelle que le dépôt spontané d'un mandat citoyen ou d'un projet citoyen doit se faire sur la base d'une idée déjà réfléchie. Cela permet d'avoir un avis de l'assemblée quant à l'entrée en matière pour la prochaine assemblée dans le but de déposer une proposition avant le prochain délai. En ce qui concerne la résolution, le caractère d'urgence doit être voté par l'assemblée afin de déterminer si elle doit être traitée le soir.

### **Prochaine date et délai de dépôt de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord**

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 3 mars 2026 à 19h30, à l'aula du collège des Parcs la date du dépôt est fixée au jeudi 12 février 2026.

### **Divers**

Un citoyen pose une question concernant les toilettes publiques de la rue des Sablons et demande également qui il peut contacter lorsque des plaques d'égouts se descendent. Le délégué de quartier l'invite à prendre contact avec l'office de l'accueil pour être mis en contact avec les Services de la Ville compétents.

La séance est levée à 20h45

Les citoyens présents sont invités à partager le verre de l'amitié offert par la Ville de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 9 septembre 2025.

Gaudelin Suter

Rédacteur du procès-verbal